

**ASSOCIATION LÉA**  
Association Loi 1901

**44 rue du Général LECLERC**  
**91230 MONTGERON**

519.734.370 RCS EVRY

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**

*Exercice clos au 31 décembre 2020*

Aux Adhérents,

## **1 Opinion**

---

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association LÉA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association LÉA à la fin de cet exercice.

## **2 Fondement de l'opinion**

---

### *2.1 Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### *2.2 Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **3 Observation**

---

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans les notes « Conséquences de l'évènement Covid-19 » et « Autres éléments significatifs » de l'annexe des comptes annuels concernant l'impact de la crise sanitaire lié au Covid-19 et les mesures prises par la Direction.



#### **4 Justification des appréciations**

---

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### **5 Vérifications spécifiques**

---

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité annuel du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

#### **6 Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

---

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.



## **7 Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

---

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

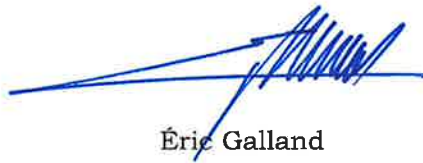
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Rueil-Malmaison,  
Le 7 avril 2021

Le Commissaire aux comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Versailles  
**ARPEGE SARL**



Eric Galland  
Commissaire aux comptes  
Mandataire social

## Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
<b>ACTIF</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla				
Autres immobilisations corporelles	158 314	57 005	101 309	99 868
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés	15		15	15
Prêts				
Autres immobilisations financières	5 955		5 955	1 523
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>164 284</b>	<b>57 005</b>	<b>107 279</b>	<b>101 406</b>
<b>Stocks</b>				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur comman	379		379	
Créances				
Usagers et comptes rattachés	34 008		34 008	32 338
Autres créances	30 364		30 364	30 452
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	58 293		58 293	38 977
Charges constatées d'avance	1 070		1 070	125
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>124 114</b>		<b>124 114</b>	<b>101 892</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>288 398</b>	<b>57 005</b>	<b>231 393</b>	<b>203 298</b>

## Bilan

	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
<b>PASSIF</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise	14 734	18 795
Ecart de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>38 395</b>	<b>-4 061</b>
Subventions d'investissement	15 216	42 748
Provisions réglementées		
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>68 345</b>	<b>57 482</b>
Apports	11 667	16 250
Legs et donations		
Subventions affectées		
<b>Fonds associatifs avec droit de reprise</b>	<b>11 667</b>	<b>16 250</b>
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>11 667</b>	<b>16 250</b>
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Fonds dédiés sur subventions	59 796	54 000
Fonds dédiés sur autres ressources		
<b>FONDS DEDIES</b>	<b>59 796</b>	<b>54 000</b>
Emprunts obligataires convertibles		
<i>Emprunts</i>	15 747	19 674
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	15 747	19 674
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 474	10 041
Dettes fiscales et sociales	65 364	39 762
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		6 087
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
<b>DETTES</b>	<b>91 585</b>	<b>75 565</b>
Ecart de conversion - Passif		
<b>ECARTS DE CONVERSION</b>		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>231 393</b>	<b>203 298</b>



## Compte de résultat

	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	%	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises						
Production vendue	111 496	14,35	92 903	19,60	18 593	20,01
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	665 031	85,60	380 402	80,25	284 629	74,82
Reprises et Transferts de charge	7 968	1,03	3 693	0,78	4 275	115,76
Cotisations	365	0,05	720	0,15	-355	-49,31
Autres produits	15 593	2,01	8 398	1,77	7 196	85,69
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>800 453</b>	<b>103,03</b>	<b>486 116</b>	<b>102,55</b>	<b>314 337</b>	<b>64,66</b>
Achats de marchandises						
Variation de stock de marchandises						
Achats de matières premières						
Variation de stock de matières premières						
Autres achats non stockés et charges exte	334 867	43,10	201 850	42,58	133 018	65,90
Impôts et taxes	7 470	0,96	7 077	1,49	393	5,55
Salaires et Traitements	278 574	35,86	173 224	36,54	105 350	60,82
Charges sociales	110 756	14,26	61 717	13,02	49 039	79,46
Amortissements et provisions	24 969	3,21	13 481	2,84	11 488	85,21
Autres charges	504	0,06	4		500	NS
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>757 140</b>	<b>97,46</b>	<b>457 352</b>	<b>96,48</b>	<b>299 788</b>	<b>65,55</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>43 313</b>	<b>5,58</b>	<b>28 763</b>	<b>6,07</b>	<b>14 550</b>	<b>50,58</b>
Opérations faites en commun						
Produits financiers	454	0,06	98	0,02	356	364,19
Charges financières	170	0,02	7		163	NS
<b>Résultat financier</b>	<b>284</b>	<b>0,04</b>	<b>91</b>	<b>0,02</b>	<b>193</b>	<b>212,03</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>43 597</b>	<b>5,61</b>	<b>28 854</b>	<b>6,09</b>	<b>14 743</b>	<b>51,09</b>
Produits exceptionnels	27 699	3,57	21 650	4,57	6 049	27,94
Charges exceptionnelles	27 105	3,49	565	0,12	26 540	NS
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>594</b>	<b>0,08</b>	<b>21 085</b>	<b>4,45</b>	<b>-20 491</b>	<b>-97,18</b>
Impôts sur les bénéfices						
Report des ressources non utilisées	54 000	6,95			54 000	
Engagements à réaliser	59 796	7,70	54 000	11,39	5 796	10,73
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>38 395</b>	<b>4,94</b>	<b>-4 061</b>	<b>-0,86</b>	<b>42 456</b>	<b>NS</b>



# Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : LEA

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 231 393 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 38 395 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

## Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Méthode de comptabilisation des fonds dédiés : Une subvention de fonctionnement inscrite en cours de l'exercice en compte de résultat en produits et non utilisée en totalité au cours de l'exercice entraîne la traduction comptable de l'engagement pris envers le financeur. Cette charge est inscrite en compte 6894 "Engagements à réaliser sur subventions attribuées" avec en contrepartie au passif du bilan le compte 194 "Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement".

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

## Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

## Règles et méthodes comptables

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de transport : 4 à 5 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

### Créances

---

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

---

### Conséquences de l'événement Covid-19

---

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

#### Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

## Faits caractéristiques

### Autres éléments significatifs

---

La crise sanitaire a eu un impact important sur l'activité de l'association, qui a eu recours au chômage partiel pour une partie de son personnel.

Elle a également fait appel aux dons, et à des subventions spécifiques "Covid-19" pour pouvoir faire face à la demande d'aide, et à la hausse de son activité.



## Notes sur le bilan

### Actif immobilisé

#### Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	57 681	43 197	24 604	76 274
- Matériel de transport	22 769			22 769
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	45 410	4 123		49 533
- Emballages récupérables et divers	9 738			9 738
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>135 598</b>	<b>47 320</b>	<b>24 604</b>	<b>158 314</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	15			15
- Prêts et autres immobilisations financières	1 523	4 432		5 955
<b>Immobilisations financières</b>	<b>1 538</b>	<b>4 432</b>		<b>5 970</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>137 136</b>	<b>51 752</b>	<b>24 604</b>	<b>164 284</b>

## Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		47 320	4 432	51 752
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>		<b>47 320</b>	<b>4 432</b>	<b>51 752</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service		24 604		24 604
<b>Diminutions de l'exercice</b>		<b>24 604</b>		<b>24 604</b>

## Notes sur le bilan

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	4 940	10 717	3 694	11 963
- Matériel de transport	746	4 554		5 300
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	24 566	7 900		32 466
- Emballages récupérables et divers	5 478	1 799		7 277
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>35 730</b>	<b>24 969</b>	<b>3 694</b>	<b>57 005</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>35 730</b>	<b>24 969</b>	<b>3 694</b>	<b>57 005</b>



## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 71 396 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	5 955		5 955
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	34 008	34 008	
Autres	30 364	30 364	
Charges constatées d'avance	1 070	1 070	
<b>Total</b>	<b>71 396</b>	<b>65 441</b>	<b>5 955</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

#### Produits à recevoir

	Montant
ACTIVITE PARTIELLE	1 765
<b>Total</b>	<b>1 765</b>

## Notes sur le bilan

### Fonds propres

#### Tableau de variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	À la clôture
Fonds propres sans droit de re	18 795			4 061	14 734
Fonds propres avec droit de re	16 250			4 583	11 667
Ecart de réévaluation					
Réserves		-4 061		-4 061	
Report à Nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercic	-4 061	4 061	38 395		38 395
<b>Situation nette</b>	<b>30 984</b>		<b>38 395</b>	<b>4 583</b>	<b>64 796</b>
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	42 748			27 532	15 216
Provisions réglementées					
Droits de propriétaires (Commo					
<b>TOTAL</b>	<b>73 732</b>		<b>38 395</b>	<b>32 116</b>	<b>80 012</b>

### Dettes

## Notes sur le bilan

### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 91 585 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	15 747	3 965	11 782	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 474	10 474		
Dettes fiscales et sociales	65 364	65 364		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>91 585</b>	<b>79 803</b>	<b>11 782</b>	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	3 927			
(**) Dont envers les associés				

### Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	4 138
DETTES PROVIS. PR CONGÉS À PAYER	16 697
CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PAYER	7 521
ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER	6 621
<b>Total</b>	<b>34 978</b>

## Notes sur le bilan

### Comptes de régularisation

---

#### Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	1 070		
<b>Total</b>	<b>1 070</b>		

## Notes sur le compte de résultat

### Charges et produits d'exploitation et financiers

#### Subventions d'exploitation

Suivi des subventions affectées

	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours de l'exercice	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restants à engager en fin d'exercice
		A	B	C	A - B + C
Subvention places hiv	90 000	54 000	54 000		
Subvention places hiv	304 206			59 796	59 796
<b>Total</b>	<b>394 206</b>	<b>54 000</b>	<b>54 000</b>	<b>59 796</b>	<b>59 796</b>

### Charges et Produits exceptionnels

#### Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	195	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6 000	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	20 910	
Dédits et pénalités perçus sur achats et sur ventes		167
Subventions d'investissement virées au résultat		27 532
<b>TOTAL</b>	<b>27 105</b>	<b>27 699</b>